



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du lundi 31 mai 2010

Conseillers en exercice : 61

Date de Publicité : 01/06/2010

D - 20100249

Reçu en Préfecture le :
CERTIFIE EXACT,

Aujourd'hui Lundi 31 mai Deux mil dix, à quinze heures,

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni en l'Hôtel de Ville, dans la salle de ses séances, sous la présidence de

Monsieur Alain JUPPE - Maire de Bordeaux

Suspension de séance de 17h43 et reprise à 17h53

Etaient Présents :

Mme Anne BREZILLON, Mme Anne Marie CAZALET, M. Jean Louis DAVID, Mme Brigitte COLLET, M. Stéphan DELAUX, Mme Nathalie DELATTRE, M. Dominique DUCASSOU, Mme Sonia DUBOURG -LAVROFF, M. Michel DUCHENE, Mme Véronique FAYET, M. Pierre LOTHAIRES, Mme Muriel PARCELIER, M. Alain MOGA, Mme Arielle PIAZZA, M. Josy REIFFERS, Mme Elizabeth TOUTON, M. Fabien ROBERT, Mme Anne WALRYCK, Mme Laurence DESSERTINE, M. Jean Marc GAUZERE (*présent jusqu'à 17h*), M. Jean Charles BRON, Mme Chantal BOURRAGUE, M. Joël SOLARI, M. Charles CAZENAVE, M. Jean-Pierre GUYOMARC'H, Mme Mariette LABORDE, Mme Marie-Françoise LIRE, M. Jean-François BERTHOU, Mme Sylvie CAZES, Mme Nicole SAINT ORICE, Mme Constance MOLLAT, M. Maxime SIBE, M. Guy ACCOCEBERRY, Mme Emmanuelle CUNY, Mme Chafika SAILOUD, M. Ludovic BOUSQUET, M. Yohan DAVID, Mme Alexandra SIARRI, Mme Sarah BROMBERG, Mme Wanda LAURENT, Mme Paola PLANTIER, Mlle Laetitia JARTY, M. Jacques RESPAUD, M. Jean-Michel PEREZ, Mme Martine DIEZ, Mme Béatrice DESAIGUES, Mme Emmanuelle AJON, M. Matthieu ROUYEYRE, M. Pierre HURMIC, Mme Marie-Claude NOEL, M. Patrick PAPADATO, M. Vincent MAURIN, Mme Natalie VICTOR-RETALI,

Excusés :

M. Hugues MARTIN, M. Didier CAZABONNE, M. Alain DUPOUY, Mme Ana Marie TORRES, M. Jean-Michel GAUTE, M. Nicolas BRUGERE, M. Jean-Charles PALAU,

Attribution de Subventions. Autorisation.

M. Dominique DUCASSOU, Adjoint au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Dans le cadre du Budget Primitif élaboré pour l'exercice 2010, vous avez autorisé Monsieur le Maire à réserver, au titre de « l'aide au développement culturel », une enveloppe financière destinée à permettre de soutenir financièrement diverses associations.

Dans le prolongement des premières attributions autorisées par notre Conseil Municipal à l'occasion de ses séances des 21 décembre, 25 janvier et 22 février derniers, je vous propose aujourd'hui de désaffecter de cette enveloppe la somme de 80 000 euros, qui pourrait être ainsi répartie :

- Klaus Cie : 1 500 euros (aide à la l'élaboration de l'édition 2010 du festival « mixamum »)
- Cie révolution : 1 500 euros (aide à la création du spectacle intitulé « clash »)
- Cie théâtrale du Mirail : 2 000 euros (aide à la création du spectacle intitulé « mort à crédit »)
- Cie la hurleuse : 6 000 euros (aide à la création du spectacle intitulé « les fidèles »)
- Cie la nuit venue : 3 000 euros (aide à la création du spectacle intitulé « visage retrouvé »)
- Cie théâtre du chapeau : 2 000 euros (aide à la création du spectacle intitulé « métamorphose »)
- Collectif crypsum : 2 000 euros (aide à la création du spectacle intitulé « nos parents »)
- Cie acteurs du monde : 2 000 euros (aide à la création du spectacle intitulé « fever »)
- Cie au cœur du monde : 2 000 euros (aide à la création du spectacle intitulé « voyage en Tartanie »)
- Cie la boîte à sel : 2 000 euros (aide à la création du spectacle intitulé « Ita Rose »)
- Cie dies irae : 4 000 euros (aide à la création du spectacle intitulé « please kill me »)
- Cie des limbes : 3 000 euros (aide à la création du spectacle intitulé « enfants perdus »)
- Théâtre Job : 3 000 euros (aide à la création du spectacle intitulé « le semblant du semblant »)
- Glob théâtre : 7 000 euros (aide à la création du projet intitulé « micro-climat 0.0 »)
- Le chœur voyageur : 1 000 euros (aide à l'élaboration d'un cycle de spectacles de chant choral au sein de divers édifices religieux de Bordeaux)
- Association de défense des Musiques Alternatives en Aquitaine : 9 000 euros (aide à la création d'œuvres musicales dans l'espace public durant l'été 2010)
- Groupe vocal Arpège : 2 000 euros (aide à la création d'un spectacle choral hommage à Bach et Astorga)
- Bordeaux chanson : 2 000 euros (aide à la création d'une œuvre scénique élaborée par trois jeunes compositeurs)
- Groupe passerelle : 2 000 euros (aide à la mise en œuvre de la seconde édition du « prix Opline »)
- Le bruit du frigo : 8 000 euros (aide à la l'élaboration de l'édition 2010 de la manifestation intitulée « lieux possibles »)
- Off site : 15 000 euros (aide à la mise en œuvre du volet bordelais de la manifestation intitulée « imaginez maintenant »)

En conséquence, nous vous demandons de bien vouloir autoriser Monsieur le Maire à attribuer ces subventions, qui seront prélevées sur la ligne budgétaire prévue à cet effet au Budget Primitif 2010, rubrique 30 – nature 6574.

ADOPTE A L'UNANIMITE

Fait et Délibéré à Bordeaux, en l'Hôtel de Ville, le 31 mai 2010

P/EXPEDITION CONFORME,

M. Dominique DUCASSOU
Adjoint au Maire

